



# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

Compte-rendu de la séance

---

Mardi 29 mars 2022 19H30

*Le GENTIEG – Allée de l'Yve – 35150 JANZE*

02 99 43 64 87 - [accueil@rafcom.bzh](mailto:accueil@rafcom.bzh)  
16 rue Louis Pasteur - BP 34 - 35 240 RETIERS  
[www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh) f

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée par courriel du 21 mars 2022, s'est réuni le mardi 29 mars 2022 à 19 heures 30, à la Salle du Gentieg – Allée de l'Yve 35150 JANZE - sous la Présidence de Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

*Secrétaire de séance : Julien RICHARD, Conseiller communautaire de Sainte Colombe.*

**Etaient présents:**

AMANLIS	M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BRIE	MM Bruno PELLETIER, M Patrick ROBERT
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Luc GALLARD
EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Joseph GESLIN, MME Séverine RAISON
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE, M Dominique CORNILLAUD, M François GOISET, MME Anne JOULAIN, Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON MME Graziella VALLEE
LE THEIL-DE-BRETAGNE	
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS, M Laurent DIVAY
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Véronique BREMOND, M Patrick HENRY
RETIERS	M Joseph BOUE, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF, MME Véronique RUPIN
SAINTE-COLOMBE.	M JULIEN RICHARD
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL

**Etaient excusés :**

AMANLIS	M Philippe ARONDEL
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT ( <i>donne pouvoir à Daniel BORDIER</i> )
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE ( <i>donne pouvoir à Luc GALLARD</i> )
JANZE	M Jean-Paul BOTREL ( <i>donne pouvoir à Elisabeth BARRE-VILLENEUVE</i> ) MME Isabelle CEZE ( <i>donne pouvoir à Pierric MOREL</i> ) M Jonathan HOUILLOT ( <i>donne pouvoir à Thérèse MOREAU</i> )
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD M Benoît CLEMENT ( <i>donne pouvoir à Graziella VALLEE</i> )
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD ( <i>donne pouvoir à Véronique BREMOND</i> ) M Alain MALOEUVRE
RETIERS	M Benoît LUGAND ( <i>donne pouvoir à Véronique RUPIN</i> ) MME Isabelle ROLLAND

## ORDRE DU JOUR

*Désignation du secrétaire de séance*

*Approbation du PV du Conseil Communautaire du 22 février 2022*

QUESTIONS DIVERSES	
Intervenant	Thématique
	<b>Economie</b>
PRAXIDDEV (Prestataire)	◆ Présentation des phases 1 et 2 de l'étude portant sur la stratégie de développement économique – emploi – de Roche aux Fées Communauté
PROJETS DE DELIBERATIONS	
Intervenant	Thématique
	<b>Ressources humaines</b>
M CORNILLAUD	1. Adoption de la nouvelle organisation des services communautaires et des créations/pérennisations de postes en découlant

	<b>Egalité Femmes / Hommes</b>
M GALLARD	2. Approbation du rapport 2022 sur l'égalité Femmes / Hommes
	<b>Finances</b>
M SORIEUX	3. Examen du Compte-administratif 2021 4. Approbation du Compte de gestion 2021 de la Trésorerie 5. Affectation des résultats de fonctionnement 2021 6. Taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et des impôts ménages 2022 7. Produit de la taxe Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) 8. Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) 2022 9. Attribution de compensation (AC) 2022 : Montant et répartition par commune 10. Dotation de solidarité communautaire (DSC) 2022 : Montant et répartition par commune 11. Examen du projet de Budget primitif 2022 12. Autorisation de programme / Crédit de paiement 2022

	<b>Marchés publics</b>
M GALLARD	<p>13. Lancement d'une consultation pour le renouvellement du marché de services - Transport à la demande (TAD) et autorisation de signature</p> <p>14. Lancement d'une consultation pour le renouvellement du marché de communication et autorisation de signature</p>
	<b>Transition énergétique</b>
M RESTIF	<p>15. Service public local de production, transport et distribution d'énergie calorifique de Roche aux Fées Communauté (DSP) – Réseaux de chaleur « Némora » de Retiers/Martigné-Ferchaud/Coësmes - Rapport d'activité</p> <p>16. Service public local de production, transport et distribution d'énergie calorifique de Roche aux Fées Communauté (DSP) – Réseaux de chaleur « Silva » de Janzé - Rapport d'activité</p>
	<b>Enseignement artistique</b>
M CORNILLAUD	17. Grille tarifaire du HangArt - 2022-2023
	<b>Numérique</b>
M GODET	18. Tarification des services des FabLabs communautaires
	<b>Sports</b>
M SORIEUX	19. Fixation des tarifs du centre aquatique les Ondines à compter du 1er juillet 2022

	<b>Petite Enfance/Enfance/Jeunesse</b>
Mme RUPIN	20. Octroi d'un fonds de concours au profit de la commune de Janzé pour les accueils de loisirs pour 2022
	<b>Culture</b>
M CORNILLAUD	21. Avenant de prolongation de la convention portant sur le versement d'une subvention d'investissement à l'association Rue des Arts pour l'acquisition et la rénovation d'un lieu de résidence d'artistes à Marcillé-Robert
	<b>Ressources humaines</b>
M CORNILLAUD	22. Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel) des adjoints techniques
	23. Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel) des assistants territoriaux socio-éducatifs
	<b>Actes pris dans le cadre des délégations de compétences</b>
M GALLARD	24. Communication des délibérations prises par le Bureau communautaire vertu des délégations consenties
	25. Communication des décisions prises par le Président vertu des délégations consenties

\*\*\*

# DELIBERATIONS

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LEURS ANNEXES PEUVENT ETRE CONSULTEES  
AU SIEGE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

*16 RUE LOUIS PASTEUR – 35240 RETIERS*

Remarque : Pour l'ensemble des délibérations, le Conseil communautaire autorise le Président, ou son représentant, à signer tout acte y afférant.

**\*\*\***

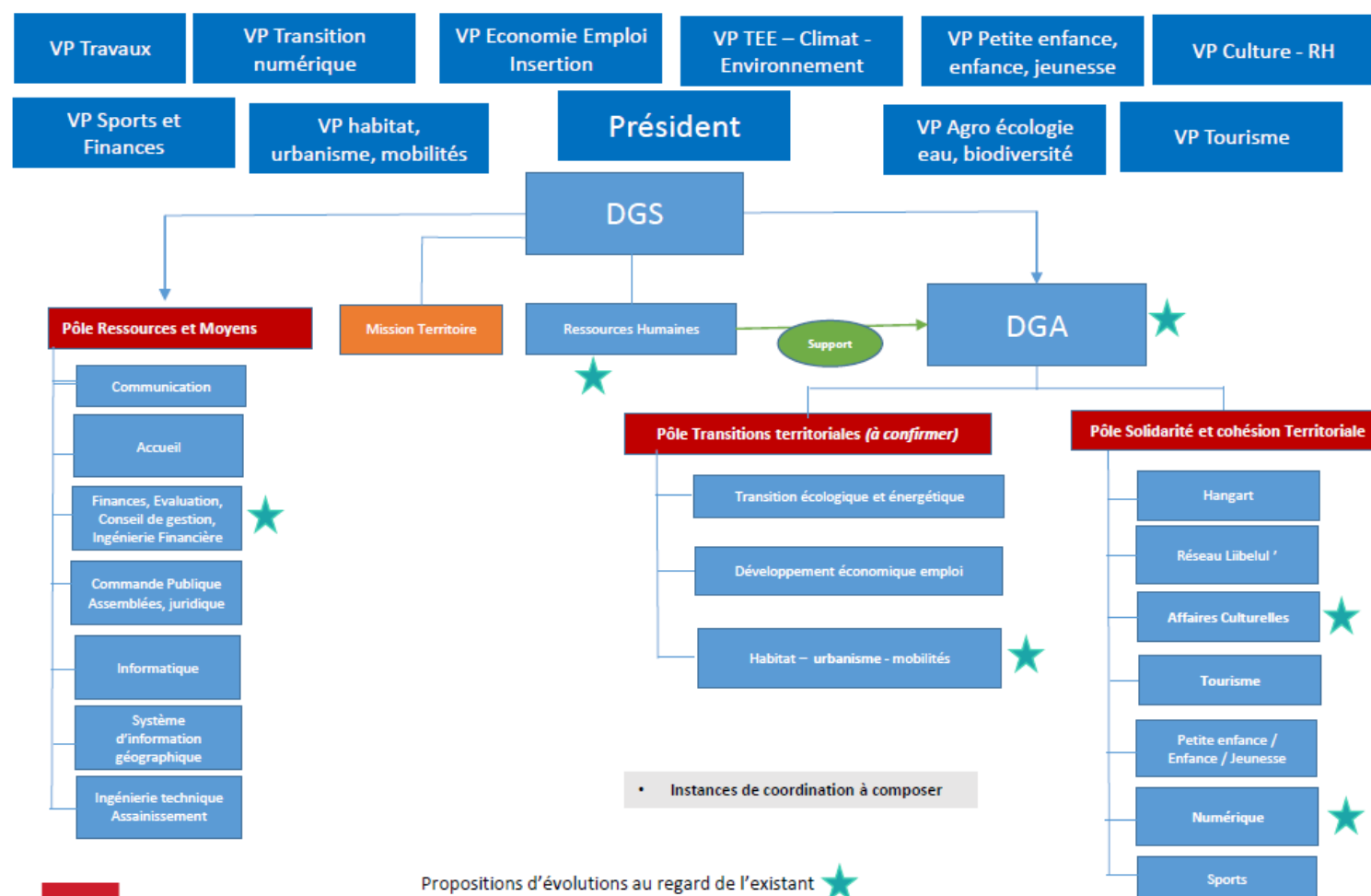
## RESSOURCES HUMAINES

DCC22-017

### ADOPTION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET CREATION DE POSTES EN DECOULANT

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- ♦ De valider le nouvel organigramme des services de Roche aux Fées Communauté :



- ♦ De créer l'ensemble des 8 postes proposés dans le cadre de la nouvelle organisation des services.



## **EGALITE FEMMES - HOMMES**

DCC22-018

### APPROBATION DU RAPPORT 2022 SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES

Le Conseil communautaire décide :

- ♦ *De prendre acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.*

---

## **FINANCES**

DCC22-019

### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des votants : *(Mr GALLARD ne prend pas part au vote).*

- ♦ *D'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 :*

#### **1. BUDGET PRINCIPAL**

---

Le budget principal présente un excédent global de clôture de **1 047 574,79 €**.

#### **Section de fonctionnement**

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2021 s'élève à :	11 733 262,04 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	11 778 687,01 €
	-----
Il résulte un déficit de fonctionnement 2021 de :	45 424,97 €
L'excédent de fonctionnement reporté 2020 était de :	2 814 307,69 €
	-----
Il en résulte un excédent de fonctionnement de clôture 2021 de :	<b>2 768 882,72 €</b>

### Section d'investissement

Le total des titres de recettes d'investissement constaté en 2021 s'élève à :	3 237 459.74 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	3 738 228.29 €
Il en résulte un <b>déficit d'investissement</b> de :	500 768.55 €
La section d'investissement présentait en 2020 un déficit de :	1 220 539.38 €
Il en résulte un <b>déficit d'investissement de clôture 2021 de :</b>	<b>1 721 307.93 €</b>

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2021, qui seront repris au BP 2022, et qui s'élèvent à 551 340.51 € en dépenses et 188 295.13 € en recettes, il en résulte un **déficit d'investissement net de 2 084 353.31 €**.

## 2. BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES

---

Le budget annexe **ZA Economiques** présente un **excédent** global de clôture de **730 943.47 €**.

### Section de fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2021 s'élève à :	4 430 948.92 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	4 388 660.16 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement 2021 de :	42 288.76 €
Le déficit de fonctionnement 2020 reporté était de :	1 758 570.57 €
Il en résulte un <b>déficit de fonctionnement de clôture 2021 de :</b>	<b>1 716 281.81 €</b>

### Section d'investissement

Le total des titres de recettes émis en 2021 s'élève à :	4 165 706.36 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	3 596 744.62 €
Soit un excédent d'investissement pour l'exercice de :	568 961.74 €
La section d'investissement présentait en 2020 un excédent de :	1 878 263.54 €
Il en résulte donc un <b>excédent d'investissement de clôture 2021 de :</b>	<b>2 447 225.28 €</b>

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2021, qui seront repris au BP 2022, et qui s'élèvent à 32 609.64 € en dépenses, il en résulte un **excédent d'investissement net de 2 414 615.64 €**.

### **3. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ZA DU BOIS DE TEILLAY)**

---

Le budget annexe **Assainissement collectif** présente un **excédent** global de clôture de **475 233.77 €**.

#### **Section d'exploitation**

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2021 s'élève à :	54 977.56 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	38 069.70 €
	-----
Il résulte un excédent d'exploitation 2021 de :	16 907.86 €
L'excédent d'exploitation 2020 reporté était de :	376 273.87 €
Il en résulte un <b>excédent d'exploitation de clôture 2021 de :</b>	-----
	<b>393 181.73 €</b>

#### **Section d'investissement**

Le total des titres de recettes émis en 2021 s'élève à :	14 317.14 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	0.00 €
	-----
Soit un excédent d'investissement pour l'exercice de :	14 317.14 €
La section d'investissement présentait en 2020 un résultat excédentaire de :	67 734.90 €
Il en résulte donc un <b>excédent d'investissement de clôture 2021 de :</b>	-----
	<b>82 052.04 €</b>

### **4. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

---

Le budget annexe **Assainissement Non collectif** présente un **excédent** global de clôture de **47 731.91 €**.

#### **Section d'exploitation**

Le total des titres de recettes émis en 2021 s'élève à :	39 495.00 €
Le total des mandats 2021 s'est élevé à :	46 016.25 €
	-----
Il en résulte un déficit d'exploitation de l'exercice de :	6 521.25 €
L'excédent d'exploitation reporté 2020 était de :	28 558.26 €
Il en résulte donc un <b>excédent d'exploitation de clôture 2021 de :</b>	-----
	<b>22 037.01 €</b>

### Section d'investissement

Le total des titres de recettes émis en 2021 s'élève à : 0 €  
Le total des mandats 2021 s'est élevé à : 0 €

Il en résulte donc un excédent pour l'exercice de : 0 €  
La section d'investissement présentait en 2020 un excédent de : 25 694.90 €

Il en résulte donc un excédent d'investissement de clôture 2021 de : 25 694.90 €

## 5. BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

---

Le budget annexe **Transport** présente au global un **excédent** global de clôture de : **3 230.54€**.

### Section d'exploitation

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2021 s'élève à : 144 953.67 €  
Le total des mandats 2021 s'est élevé à : 148 199.46 €

Il en résulte un déficit d'exploitation de l'exercice de : 3 245.79 €  
L'excédent d'exploitation reporté 2020 était de : 3 245.79 €

Il en résulte donc un résultat d'exploitation de clôture 2021 de : 0.00 €

### Section d'investissement

Le total des titres de recettes émis en 2021 s'élève à : 3 828.33 €  
Le total des mandats 2021 s'est élevé à : 2 352.00 €

Il en résulte un excédent d'investissement pour l'exercice de : 1 476.33 €  
Cette section présentait en 2020 un résultat excédentaire de : 1 754.21 €

Il en résulte donc un excédent d'investissement de clôture 2021 de : 3 230.54 €

**Excédent global total de clôture consolidé : 2 304 714.48 € en 2021** (excédent fonctionnement global 1 467 819.65 € et excédent d'investissement global : 836 894.83 €) contre **2 807 388.38 € en 2020, soit -17.91 %**.

Il est ramené à un excédent global de 1 909 059.46 € si l'on tient compte des RAR 2021 qui seront repris au BP 2022.

## **FINANCES**

### DCC22-020

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DE LA TRESORERIE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *D'approuver le compte de gestion 2021.*

---

## **FINANCES**

### DCC22-021

#### AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *D'affecter les résultats de fonctionnement 2021 selon la répartition fixée.*

### **1. BUDGET PRINCIPAL**

---

Excédent de fonctionnement de clôture 2021 apparaissant au CA 2021	2 768 882.72 €
Déficit d'investissement de clôture 2021 apparaissant au CA 2021	1 721 307.93 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2021- <b>besoin de financement</b>	363 045.38 €
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement-réserves (R1068/01)	1 721 307.93 €
Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement (R 002/01)	1 047 574.79 €

### **2. BUDGET DES ZONES D'ACTIVITES**

---

Reprise du déficit de fonctionnement de clôture 2021 au D002/01	1 716 281.81 €
Besoin de financement d'investissement de clôture apparaissant au CA 2021	0.00 €
Solde des restes à réaliser 2021-besoin de financement	32 609.64 €
Reprise de l'excédent d'investissement 2021 (R 001/01)	2 447 225.28 €

### 3. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ZA du Bois de Teillay)

---

Excédent d'exploitation de clôture 2021 apparaissant au CA 2021	393 181.73 €
Excédent d'investissement de clôture 2021 apparaissant au CA 2021	82 052.04 €
<b>Affectation de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation (R 002)</b>	<b>393 181.73 €</b>

### 4. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

---

Excédent d'exploitation de clôture 2021 apparaissant au CA 2021	22 037.01 €
Excédent d'investissement de clôture 2021 au CA 2021	25 694,90 €
<b>Affectation de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation (R 002)</b>	<b>22 037.01 €</b>

### 5. BUDGET DESTRANSPORTS

---

Résultat d'exploitation de clôture 2021 au CA 2021	0.00 €
Excédent d'investissement de clôture 2021 au CA 2021	3 230.54 €
<b>Affectation de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation (R 002)</b>	<b>0.00 €</b>

---

## **FINANCES**

### DCC22-022

#### TAUX DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) ET TAUX DES TAXES MENAGES 2022

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

♦ De fixer les **taux des impôts locaux 2022** à :

- **CFE : 25 %**
  - **TFPB : 1,25 %**
  - **TFPNB : 1,76 %**
-

## **FINANCES**

### DCC22-023

#### FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) 2022

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *D'arrêter le produit global de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) à 99 655 € pour l'exercice 2022 ;*
- ♦ *De charger le Président, ou son Représentant, de notifier cette décision aux services préfectoraux.*

---

## **FINANCES**

### DCC22-024

#### TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIVE 2022 (TEOMI)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *De fixer le produit global de la part fixe de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 1 453 787,74 € à percevoir en 2022 ;*
- ♦ *De fixer par commune le taux unique de TEOM 2022 à 6,41 %. Le produit prévisionnel par commune en découlant est de :*

COMMUNES	BASES PREVISIONNELLES 2022	TAUX TEOM	PRODUIT ATTENDU (PART FIXE 2022)
AMANLIS	1 433 769	6,41 %	91 905
ARBRISSEL	149 454	6,41 %	9 580
BOISTRUDAN	493 099	6,41 %	31 608
BRIE	829 469	6,41 %	53 169
CHELUN	195 848	6,41 %	12 554
COESMES	887 877	6,41 %	56 913
EANCE	246 878	6,41 %	15 825
ESSE	522 803	6,41 %	33 512

FORGES LA FORET	135 767	6,41 %	8 703
JANZE	9 074 145	6,41 %	581 653
MARCILLE ROBERT	531 021	6,41 %	34 038
MARTIGNE FERCHAUD	2 369 135	6,41 %	151 862
RETIERS	4 032 274	6,41 %	258 469
SAINTE COLOMBE	187 057	6,41 %	11 990
LE THEIL DE BRETAGNE	1 151 016	6,41 %	73 780
THOURIE	440 384	6,41 %	28 229
<b>TOTAL part fixe</b>	<b>22 679 996</b>	<b>6,41%</b>	<b>1 453 787,74</b>
<b>Part incitative 2022 estimée*</b>			<b>667 625</b>
<b>TOTAL TEOMi</b>			<b>2 121 412,74</b>

## ***FINANCES***

### DCC22-025

#### ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2022 (AC) : MONTANT ET REPARTITION PAR COMMUNE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ De fixer l'enveloppe des **attributions de compensation définitive de 2021** à la somme de :
  - **938 390,16 €** si celle-ci est **versée aux communes** ;
  - **102 185,22 €** si celle-ci est **perçue par la Communauté de communes**.
- ♦ De décider que ce versement/reversement sera mensuel hormis pour les montants à verser annuels inférieurs à 5 000 € ; et pour lesquels le versement/reversement se fera en une seule fois à la fin du premier semestre 2022, en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2018.



## **FINANCES**

### DCC22-026

#### DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2022 : MONTANT ET REPARTITION PAR COMMUNE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *De fixer l'enveloppe globale de la dotation de solidarité communautaire (DSC) 2022 à répartir entre les communes à 1 031 428 € ;*
  - ♦ *De décider que ce versement sera mensuel.*
- 

## **FINANCES**

### DCC22-027

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *D'adopter le budget principal et les budgets annexes 2022 pour un montant total de 33 361 209.48 € (36 057 343.35 € en 2021, -7.48 %).*

#### BUDGET PRINCIPAL

---

- **Section de fonctionnement : 13 386 898.00 € en dépenses et recettes** (14 639 061 € en 2021, -8.55 %)
  - **Section d'investissement : 6 380 955.00 € en dépenses et recettes** (6 782 916.56 € en 2021, -5.93 %)
- Total : 19 767 853 €** (21 421 977.56 € en 2021 ; -7.72 %)

#### BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES

---

- **Section de fonctionnement : 6 492 762 € en dépenses et recettes** (7 421 089.87 € en 2021, -12.51 %)
  - **Section d'investissement : 6 208 420 € en dépenses et recettes** (6 357 514.55 € en 2021, -2.35 %)
- Total : 12 701 182 €** (13 778 604.42 € en 2021, -7,82 %)
-

## **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ZA du Bois de Teillay)**

---

- Section de fonctionnement : 466 690 € en dépenses et recettes (445 226 € en 2021, +4.82 %)
  - Section d'investissement : 96 370.04 € en dépenses et recettes (82 052.04 € en 2021, +17.45 %)
- Total : 563 060.04 € (527 278.04 € en 2021, +6.79 %)

## **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

---

- Section de fonctionnement : 113 726.00 € en dépenses et recettes (116 958 € en 2021, -2.76 %)
  - Section d'investissement : 25 694,90 € en dépenses et recettes (identique à 2021)
- Total : 139 420.90 € (142 652.90 € en 2021, -2.27 %).

## **BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS**

---

- Section de fonctionnement : 182 742 € en dépenses et recettes (181 276 € en 2021 ; +0.81 %)
  - Section d'investissement : 6 951.54 € en dépenses et recettes (5 554.43 € en 2021, +25.15 %)
- Total : 189 693.54 € (186 830.43 € en 2021, +1.53 %)

---

# ***FINANCES***

## **DCC22-028**

### **AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT 2022**

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ *De procéder au vote des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2022 selon les montants suivants :*

Intitulé de l'opération	Budget	Numero d'AP	Regime TVA	Montant total de l'AP/AE en TTC	Subventions Totales	Montant previsionnels des CP en TTC								Subventions restant à percevoir	
						2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2026
Ligne Ferroviaire Rennes-Chateaubriant <small>(participation aux travaux de remise en état (section Rennes-Retiers et Retiers Chateaubriant))</small>	Principal	2018-55-8152-02	TTC	2 196 646		292 356	1 022 378	410 943	315 348	155 621					
Projet Haut Debit - Déploiement du THD	Principal	2018-31-8160-03	HT	4 557 331		227 008	856 884	402 869	402 869	707 701	490 000	490 000	490 000	490 000	
Extension et réhabilitation MDD et EIM	Principal	2018-19-0200/3114-05	TTC	2 665 198	585 130	60 059	191 520	1 181 922	942 066	289 632					188 295
Site Château Marcillé Robert (travaux + fouille archeo+)	Principal	2019-60-9500-06	TTC	1 081 738	230 107		119 052	149 335	269 635	229 475	159 554	154 688			98 586
Plan Vélo	Principal	2019-58-8153-07	TTC	1 555 521	457 711		7 243	31 524	6 646	762 142	146 406	442 800	158 760		0

## **MARCHES PUBLICS**

### **MOBILITES**

DCC22-029

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LE RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE SERVICES  
- TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour le renouvellement du marché de services portant sur le transport à la demande et selon la technique d'achat suivante :*

Un **accord-cadre** reprenant les caractéristiques principales ci-après :

- accord-cadre conclu avec un **maximum de 8 titulaires** (pluri-attributaires),
  - exécuté par l'émission de **bons de commande** et sans remise en concurrence lors de l'attribution des bons de commande ;
  - sans montant minimal de commandes et avec un **montant maximal de 800 000 €HT sur 4 ans**,
  - sans allotissement en l'absence de prestation distincte,
  - pour une durée de 4 ans avec possibilité pour la Communauté de communes de résilier annuellement le marché à chaque date d'anniversaire moyennant un préavis de 2 mois.
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son Représentant, à prendre toute décision et à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution dudit marché dans les conditions financières susmentionnées : en ce compris,*
    - *la signature du marché et sa notification,*
    - *la signature tout document y afférant dont les bons de commandes, les ordres de services, les éventuelles modifications et avenants, les décisions quant à l'application ou non de toutes pénalités.*
  - ◆ *De permettre au Président, ou son Représentant, dans le cas d'un appel d'offres infructueux ou déclaré sans suite :*
    - *De mettre en œuvre le type de procédure choisi par la Commission d'appel d'offres,*
    - *De prendre toute décision et d'accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution du nouveau marché dans les conditions financières susmentionnées : en ce compris,*
      - *la signature du marché et sa notification,*
      - *la signature tout document y afférant dont les bons de commandes, les ordres de services, les éventuelles modifications et avenants, les décisions quant à l'application ou non de toutes pénalités.*

# **MARCHES PUBLICS**

## **COMMUNICATION**

DCC22-030

### LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LE RENOUELEMENT DU MARCHÉ DE COMMUNICATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour le renouvellement du marché de communication et selon la technique d'achat suivante :*

Un **accord-cadre** reprenant les caractéristiques principales ci-après :

- accord-cadre conclu avec un titulaire (mono-attributaire),
- exécuté par l'émission de **bons de commande** et sans remise en concurrence lors de l'attribution des bons de commande ;
- sans montant minimal de commandes et avec un **montant maximal de commandes sur 4 ans, pour chaque lot,**
- alloti comme suit :

N° Lot	Intitulé	Montant maximal sur 4 ans (HT)
Lot 1	Création graphique de supports de communication	120 000 €
Lot 2	Impression et conception de supports de communication	280 000 €
Lot 3	Réalisation de vidéos et de motions designs	40 000 €
Lot 4	Réalisation de photos	40 000 €
<b>TOTAL :</b>		<b>480 000 €</b>

- pour une durée de 4 ans avec possibilité pour la Communauté de communes de résilier annuellement le marché à chaque date d'anniversaire moyennant un préavis de 2 mois.
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son Représentant, à prendre toute décision et à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution dudit marché dans les conditions financières susmentionnées : en ce compris,*
    - *la signature du marché et sa notification,*
    - *la signature tout document y afférant dont les bons de commandes, les ordres de services, les éventuelles modifications et avenants, les décisions quant à l'application ou non de toutes pénalités.*

- ◆ De permettre au Président, ou son Représentant, dans le cas d'un appel d'offres infructueux ou déclaré sans suite :
  - De mettre en œuvre le type de procédure choisi par la Commission d'appel d'offres,
  - De prendre toute décision et d'accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution du nouveau marché dans les conditions financières susmentionnées : en ce compris,
    - la signature du marché et sa notification,
    - la signature tout document y afférant dont les bons de commandes, les ordres de services, les éventuelles modifications et avenants, les décisions quant à l'application ou non de toutes pénalités.

---

## **TRANSITION ENERGETIQUE**

### DCC22-031

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019-2021 DU SERVICE PUBLIC LOCAL DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE – RESEAUX DE CHALEUR NEMORA DE COESMES, MARTIGNE-FERCHAUD ET RETIERS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ De **prendre acte du rapport annuel d'activité 2019/2021** de la société **NEMORA**, concernant l'exécution du service public local de production, transport et distribution d'énergie calorifique de Roche aux Fées Communauté – **Réseaux de chaleur de Coësmes, Martigné-Ferchaud et Retiers** ;
- ◆ De **prendre acte de la présentation des comptes 2019/2021** ;
- ◆ De mettre à disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans toutes les mairies des communes membres de Roche aux Fées Communauté, pendant 1 mois, le rapport annuel 2019/2021 du délégataire du réseau de chaleur.

## **TRANSITION ENERGETIQUE**

### DCC22-032

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2020-2021 DU SERVICE PUBLIC LOCAL DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE – RESEAU DE CHALEUR SILVA DE JANZE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité:

- ◆ De **prendre acte** du **rapport annuel d'activité 2020/2021** de la société **SILVA**, concernant l'exécution du service public local de production, transport et distribution d'énergie calorifique de Roche aux Fées Communauté – Réseau de chaleur de Janzé ;
- ◆ De **prendre acte de la présentation des comptes 2020/2021** ;
- ◆ De **mettre à disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans toutes les mairies des communes membres de Roche aux Fées Communauté, pendant 1 mois, le rapport annuel 2020/2021 du délégataire du réseau de chaleur.**

## **ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

### DCC22-033

GRILLE TARIFAIRE DU HANGART - 2022-2023

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité:

- ◆ De **fixer les tarifs du HangArt** tels qu'exposés ci-dessous pour l'année scolaire 2022-2023 :

TARIFS PLEINS 2022-2023	2020-2021	MONTANT ANNUEL 2022-2023	
		RAF Communauté	Hors Territoire
<b>ENFANTS – ETUDIANTS - DEMANDEURS D'EMPLOI</b>			
Eveil musical Atelier Initiation Musicale (3-6 ans)	156,00 €	158,00 €	
Formation Musicale seule (à partir de 7 ans)	200,00 €	202,00 €	
<b>FORFAIT DEBUTANT</b>	<b>312,00 €</b>	<b>315,00€</b>	

EDI (Ensemble de découverte des instruments) ou Formation Musicale + Instrument Aspirant (élève débutant scolarisé en primaire)				
<b>FORFAIT CURSUS</b> Formation Musicale + Instrument + Pratique collective/Projet Artistique (à partir de 8 ans)	418,00 €		422,00 €	
<b>Instrument seul</b> (Dispense de FM obligatoire)	305,00 €		308,00 €	
<b>Ateliers musique</b> Chant'ado Musique assistée par ordinateur	208,00 €		210,00 €	
<b>Théâtre</b> Enfant/adolescent	150,00 €		152,00 €	
<b>Arts Plastiques</b> Enfant 7-11 ans (scolarisé en primaire) (1h30) Adolescent 11-18 ans(collège et lycée) (1h30)	172,00 € 215,00 €		174,00 € 217,00 €	
<b>ADULTES</b>				
<b>Formation Musicale + Instrument</b>	645,00 €	739,00€	655,00 €	750,00 €
<b>Instrument seul</b>	364,00 €	457,00€	369,00 €	464,00 €
<b>Arts Plastiques</b> Adultes (2h)	293,00 €		297,00 €	
<b>TARIFS COMMUNS</b>				
<b>Chorales enfants et adultes, orchestres &amp; Ensembles, Répertoire, Tutorat musical</b>	gratuit pour les élèves inscrits en Formation Musicale et Instrumentale	24,00 €	gratuit pour les élèves inscrits en Formation Musicale et Instrumentale	24,00 €
<b>Accompagnement Amateur ponctuel individuel (1h)</b>	20,00 €		22,00 €	



Accompagnement Amateur ponctuel collectif (1h)	6,00 €	7,00 €
Participation d'une personne à un projet occasionnel (stage, atelier, master class) (pour 1 journée)	10,00 €	11,00 €
Participation d'une personne à un concert, performance ou spectacle extérieur en partenariat avec le HangArt	5,00 €	6,00 €
Frais d'inscription Pour l'année scolaire et par famille - non remboursable (sauf cours collectif d'essai)	20,00 €	21,00 €
Pour les projets occasionnels		10,00 €

## **NUMERIQUE**

DCC22-034

### TARIFICATION DES SERVICES DES FABLABS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité:

- ♦ *D'approuver la nouvelle tarification de La Fabrique, le réseau de FabLabs intercommunaux de Roche aux Fées Communauté, en vigueur à compter du :*
  - *4 avril 2022 pour les professionnels*
  - *1<sup>er</sup> septembre 2022 pour les particuliers*

TARIF DIFFERENCIE EN FONCTION DU TYPE DE PUBLIC	TARIF AU PROJET (3 MOIS MAXIMUM)	TARIF A L'ANNEE (CIVILE OU SCOLAIRE)	FORMATION (ADHESION OBLIGATOIRE)
Grand public	Pas d'offre	70 €	5 €
Jeune de - 18 ans	Pas d'offre	20 €	5 €
Jeune de - 12 ans Obligatoirement accompagné d'un parent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Forfait Famille (3 membres d'un même foyer)	Pas d'offre	90 €	5 € par personne
Demandeur d'emploi	Gratuit	Gratuit	Pris en charge dans le cadre de

			l'accompagnement PAE
Professionnels et coworkers (créneaux réservés) : 1 employé	80 €	240 €	20 €
Professionnels et coworkers (créneaux réservés) : 2 - 10 employés	120 €	500 €	20 €
Professionnels et coworkers (créneaux réservés) : plus de 10 employés	360 €	1 500 €	20 €
Adhérents à une association partenaire	Pas d'offre	70 €	5 €
Scolaires	Gratuit	Gratuit	Pas d'offre actuellement

Et, par conséquent, de maintenir les tarifs de la délibération du Conseil communautaire du 28 mai 2019 (DCC19-048) jusqu'au :

- 3 avril 2022 (inclus) pour les professionnels
- 31 août 2022 (inclus) pour les particuliers.

---

## ***SPORTS***

### DCC22-035

#### GRILLE TARIFAIRE DU CENTRE AQUATIQUE DES ONDINES APPLICABLE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ♦ De fixer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les tarifs des « entrées », « Pass-activités », « abonnements » et « service public » selon les montants ci-après :

RECREA		Coefficient d'indexation				1,0295				
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE - Grille tarifaire sur la base d'une TVA à 20%										
		Tarifs du contrat		Tarifs actuels (si différent du contrat)		Tarifs indexés		Projection 2022		
		Tarif public	Tarif Résident	Tarif public	Tarif Résident	Tarif public	Tarif Résident	Tarif public	Tarif Résident	
30	ENTREES									
	Entrée Aquatique									
	Adulte	4,90 €				4,94 €		4,90 €		
	Enfant	3,00 €				3,07 €		3,00 €		
	Enfant de moins de 3 ans									
	Enfants - adultes	310,00 €				316,90 €		310,00 €		
	Enfants - enfants	18,70 €				19,05 €		18,70 €		
	Enfants - jeunes adultes									
	Enfants - jeunes adultes - femme	12 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 enfant	200,00 €				204,90 €		200,00 €	
	Enfants - jeunes adultes - homme	12 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 enfant	14,00 €				14,31 €		14,00 €	
	Enfants - jeunes adultes - tous	1 adulte maximum adulte ou 2 enfants	5,50 €				5,65 €		5,50 €	
	Enfants - jeunes adultes - tous	1 adulte - Maximum de enfants Min. 17 ans	4,90 €				4,94 €		4,90 €	
	Entrée Aquatique et Nordique									
	Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique (à partir de 10 ans inclus)	16,00 €				16,41 €		16,00 €	
	Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique (à partir de 10 ans inclus)	10,00 €				10,30 €		10,00 €	
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique (à partir de 10 ans inclus)	144,00 €				148,00 €		144,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique (à partir de 10 ans inclus)	23,50 €				24,05 €		23,50 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	22,00 €				22,65 €		22,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	8,00 €				8,27 €		8,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	85,00 €				87,25 €		85,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée									
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	89,12 € et 90 €				91,27 € et 92 €		89,12 € et 90 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	110,00 €				112,25 €		110,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	11,00 €				11,30 €		11,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	3,00 €				3,07 €		3,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	25,00 €				25,65 €		25,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	7,00 €				7,17 €		7,00 €		
Enfants - enfants	Enfants à l'espace aquatique et nordique et accès à toutes les activités à temps d'une journée	3,00 €				3,07 €		3,00 €		
31	ACTIVITES									
	Passe activité accueilli									
	Enfants - enfants	15,00 €				15,36 €		15,00 €		
	Enfants - enfants	105,00 €				108,00 €		105,00 €		
	Enfants - enfants	16,50 €				16,93 €		16,50 €		
	Enfants - enfants	144,00 €				148,00 €		144,00 €		
	Passe activité relation									
	Passe activité relation	1 séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires 30 séances)	290,00 €				298,57 €		290,00 €	
	Passe activité Ludrâge	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de Ludrâge par semaine (de septembre à juin - hors vacances scolaires 30 séances)	370,00 €				380,93 €		370,00 €	
	Passe activité Ludrâge	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de Ludrâge par semaine (de septembre à juin - hors vacances scolaires 30 séances)	0,00 €				0,00 €		0,00 €	
	Passe activité Kids-Merle	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de Kids-Merle par semaine (de septembre à juin - hors vacances scolaires 30 séances)	370,00 €				380,93 €		370,00 €	
	Passe activité DominiO	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de DominiO par semaine (de septembre à juin - hors vacances scolaires 30 séances)	370,00 €				380,93 €		370,00 €	
	Passe activité Ludrâge	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de Ludrâge par semaine (de septembre à juin - hors vacances scolaires 30 séances)	130,00 €				133,84 €		130,00 €	
	Passe activité DominiO	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance de DominiO par semaine (de septembre à juin - hors vacances scolaires 30 séances)	130,00 €				133,84 €		130,00 €	
	Passe activité en eau de HAMS NATATION	Accès illimité à l'espace aquatique	160,00 €				164,43 €		160,00 €	
Passe activité Ludrâge	1 séance	0,00 €				0,00 €		0,00 €		
Passe activité relation	1 séance	80,00 €				82,56 €		80,00 €		
Passe activité relation	1 séance	80,00 €				82,56 €		80,00 €		
32	ABONNEMENT									
	Abonnement Adulte									
	Enfant - enfant	30,00 €				30,69 €		30,00 €		
	Enfant - enfant	45,00 €				46,33 €		45,00 €		
	Enfant - enfant	48,00 €				49,42 €		48,00 €		
	Enfant - enfant	25,00 €				25,65 €		25,00 €		
	Enfant - enfant	40,00 €				41,19 €		40,00 €		
	Enfant - enfant	30,00 €				30,69 €		30,00 €		
	Enfant - enfant	18,00 €				18,44 €		18,00 €		
	Enfant - enfant	180,00 €				185,32 €		180,00 €		
	Enfant - enfant	180,00 €				185,32 €		180,00 €		
	Enfant - enfant	180,00 €				185,32 €		180,00 €		
	Enfant - enfant	180,00 €				185,32 €		180,00 €		
	Enfant - enfant	180,00 €				185,32 €		180,00 €		
	33	SERVICE PUBLIC								
Service public Scolaires										
Scolaires de 1er degré		Prix pour une séance (c- une classe) de 45 minutes sur la base de 2 classes par semaine - collaboration et surveillance incluses	101,00 €	80,00 €			103,96 €	82,36 €	104,00 €	83,00 €
Scolaires de 2nd degré		Prix pour une séance (c- une classe) de 55 minutes sur la base de 2 classes par semaine - surveillance incluses	78,70 €	42,50 €			82,05 €	43,76 €	82,00 €	44,00 €
Service public Clubs et associations										
Enfant - enfant		Non applicable	26,60 €				27,38 €		26,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	110,00 €				112,25 €		110,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	18,00 €				18,44 €		18,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	690,00 €				709,35 €		690,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	118,00 €				120,84 €		118,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	90,00 €				92,19 €		90,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	110,00 €				112,25 €		110,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	134,00 €				137,87 €		134,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	80,00 €				82,56 €		80,00 €	
Enfant - enfant		Non applicable	12,00 €				12,36 €		12,00 €	

Offre FRC pour les Comités d'Entreprise : réduction pouvant aller jusqu'à 10% maximum en fonction des ventes réalisées par chaque structure (hors entrées et séances unitaires).

TARIF PUBLIC					
Prévisions 2022	Quantité via * tarifs actual	Quantité via * tarif cot indexé	Projection ventes 2022	Ecart 2022/cot indexé	Variation 2022/cot indexé
Entrée Aquatique					
1300	81.795,18 €	85.170,00 €	85.170,00 €	3.374,82 €	-0,83%
1500	367.155,00 €	380.250,00 €	380.250,00 €	13.095,00 €	-0,11%
1600	68.262,94 €	70.104,00 €	70.104,00 €	1.841,06 €	-0,50%
180	11.715,43 €	12.010,00 €	12.010,00 €	294,57 €	-0,50%
190	- €	- €	- €	- €	- €
200	- €	- €	- €	- €	- €
Total	1.041.113,55 €	1.075.574,00 €	1.075.574,00 €	34.460,45 €	-0,60%
220	1.416,32 €	1.420,00 €	1.420,00 €	3,68 €	-0,26%
230	1.416,32 €	1.420,00 €	1.420,00 €	3,68 €	-0,26%
Entrée Aquatique et Nordique					
300	14.907,93 €	14.480,00 €	14.480,00 €	-427,93 €	-2,87%
310	1.021,16 €	1.000,00 €	1.000,00 €	-21,16 €	-2,07%
320	11.858,72 €	11.640,00 €	11.640,00 €	-218,72 €	-2,67%
330	8.184,58 €	7.950,00 €	7.950,00 €	-234,58 €	-2,86%
340	1.019,35 €	990,00 €	990,00 €	-29,35 €	-2,87%
350	3.581,68 €	3.380,00 €	3.380,00 €	-201,68 €	-5,62%
360	4.953,91 €	4.850,00 €	4.850,00 €	-103,91 €	-2,11%
Entrée Divers					
370	- €	- €	- €	- €	- €
380	2.785,00 €	2.700,00 €	2.700,00 €	-85,00 €	-3,05%
390	67,56 €	65,00 €	65,00 €	-2,56 €	-3,79%
400	61,48 €	60,00 €	60,00 €	-1,48 €	-2,41%
410	13,72 €	13,00 €	13,00 €	-0,72 €	-5,25%
420	78,45 €	76,00 €	76,00 €	-2,45 €	-3,12%
Passe activité accueilli					
430	41.015,05 €	39.900,00 €	39.900,00 €	-1.115,05 €	-2,71%
440	32.909,68 €	32.115,00 €	32.115,00 €	-794,68 €	-2,41%
450	10.614,81 €	10.300,00 €	10.300,00 €	-314,81 €	-2,96%
460	17.790,56 €	17.300,00 €	17.300,00 €	-490,56 €	-2,76%
Passe activité relation					
470	39.764,76 €	39.300,00 €	39.300,00 €	-464,76 €	-1,17%
480	80.376,63 €	79.070,00 €	79.070,00 €	-1.306,63 €	-1,61%
490	- €	- €	- €	- €	- €
500	15.618,24 €	15.170,00 €	15.170,00 €	-448,24 €	-2,87%
510	7.804,74 €	7.600,00 €	7.600,00 €	-204,74 €	-2,62%
520	18.808,45 €	18.240,00 €	18.240,00 €	-568,45 €	-2,97%
530	2.676,80 €	2.600,00 €	2.600,00 €	-76,80 €	-2,87%
540	35.346,04 €	34.300,00 €	34.300,00 €	-1.046,04 €	-2,96%
550	767,68 €	750,00 €	750,00 €	-17,68 €	-2,30%
Abonnement Adulte					
560	6.074,32 €	6.185,00 €	6.185,00 €	110,68 €	1,82%
570	- €	- €	- €	- €	- €
580	31.181,57 €	30.800,00 €	30.800,00 €	-381,57 €	-1,22%
590	38.781,64 €	38.250,00 €	38.250,00 €	-531,64 €	-1,37%
600	48.198,52 €	47.900,00 €	47.900,00 €	-298,52 €	-0,62%
610	34.230,31 €	34.700,00 €	34.700,00 €	469,69 €	1,37%
620	21.713,28 €	22.000,00 €	22.000,00 €	286,72 €	1,32%
630	18.488,38 €	18.550,00 €	18.550,00 €	61,62 €	0,33%
640	15.586,75 €	15.100,00 €	15.100,00 €	-486,75 €	-3,13%
Abonnement Enfant					
650	70,95 €	- €	- €	70,95 €	100,00%
Service public Scolaires					
223	23.188,45 €	23.180,00 €	23.180,00 €	-8,45 €	-0,02%
233	6.646,44 €	6.640,00 €	6.640,00 €	-6,44 €	-0,07%
Service public Clubs et associations					
1410	28.754,26 €	28.640,00 €	28.640,00 €	-114,26 €	-0,39%
Total	750.381,28 €	748.402,70 €	748.402,70 €	-1.978,58 €	-0,26%

TARIF RESIDENT					
Quantités ventes 2021	Quantité 2021 * tarifs actual	Quantité 2021 * tarif cot indexé	Projection ventes 2022	Ecart 2022/cot indexé	Variation 2022/cot indexé
Service public Scolaires					
700	57.654,85 €	58.100,00 €	58.100,00 €	445,15 €	0,77%
710	11.577,70 €	11.320,00 €	11.320,00 €	-257,70 €	-2,23%
Service public Clubs et associations					
1410	- €	- €	- €	- €	- €
Total	69.232,55 €	69.420,00 €	69.420,00 €	187,45 €	0,27%

## **PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE**

### DCC22-036

#### OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE JANZE POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS - 2022

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le dispositif de soutien à la commune de Janzé, par fonds de concours, pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs à hauteur de 40 819 €.*

---

## **CULTURE**

### DCC22-037

#### AVENANT A LA CONVENTION PORTANT SUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT SIGNÉE AVEC L'ASSOCIATION RUE DES ARTS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la conclusion d'un avenant afin de prolonger d'une durée de 2 ans la validité de la convention initiale portant sur le versement d'une subvention d'investissement pour l'aménagement d'un lieu de résidence à Marcillé-Robert conclue avec l'association Rue des Arts.*

---

## **RESSOURCES HUMAINES**

### DCC22-038

#### ACTUALISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL) DES ADJOINTS TECHNIQUES

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'adopter les modifications du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) des adjoints techniques.*

## **RESSOURCES HUMAINES**

### DCC22-039

ACTUALISATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL) DES ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'adopter les **modifications** du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) des **assistants territoriaux socio-éducatifs**.*

\*\*\*